

# Fiche d'inscription (à retourner avant le 1 juin)

Responsable de l'enfant:

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
N° Allocataire CAF : .....  
N° Sécurité social : .....  
Tel fixe : .....  
Tel portable: .....  
Mail (obligatoire et lisible pour recevoir les dossiers de confirmation) : .....

		Semaine		
Semaine		1	2	3
Nom	Prénom			

Pour plus de simplicité

- \* Le règlement doit être effectué **impérativement** en début de semaine
- \* Les chèques vacances sont acceptés
- \* Les aides apportées par votre C.E et MSA vous seront remboursées directement par ces organismes (sur présentation des imprimés)
- \* Pensez à nous apporter l'attestation CAF pour les bénéficiaires d'aide aux temps libres

A renvoyer à Isabelle DUSSAUCY 9 rue du Han 54113 Charmes La Côte ou  
Valérie STAROSSE ou Anne BARONNET

Renseignements: auprès de Mme DUSSAUCY 06.84.13.89.80  
ou NOOBA au 03.83.53.57.83

# Centre de loisirs CHARMES LA CÔTE

 du 8 juillet au 26 juillet 2019

## pour les 3/11 ans scolarisés

**Equipe:**

**Coralie, Laetitia, Laurie, Océanne**



# Thèmes



**1ère semaine: Nature et environnement**

**2ème semaine: Far West**

**3ème semaine: Les couleurs**

# fonctionnement

Le centre de loisirs accueillera vos enfants de 9h à 17h dans les locaux du foyer rural de Charmes La Côte.

Une garderie sera mise en place de 7h45 à 9h et de 17h à 18h30.

Un dossier d'inscription sera envoyé par mail après avoir reçu la fiche d'inscription, le chèque de 20€ d'arrhes par enfant et un chèque de 8€ par enfant pour l'adhésion au foyer rural si non adhérent à un foyer (deux chèques distincts)

# semaines

**1ère semaine : du 8 au 12 juillet**

**2ème semaine: du 15 au 19 juillet**

**3ème semaine : du 22 au 26 juillet**



	MSA
La 2 et 3ème semaine	90€

# tarifs

	Régime général	
	QF* <800	QF* >800
La 2 et 3ème semaine	71€	75€

Adhésion à un Foyer Rural obligatoire

	Régime général + Aides aux temps libre CAF**
	QF* <800
La 2 et 3ème semaine	52 €

\* Quotient familial

\*\* Notification CAF (feuille reçue en février)

→ Une aide communale de 3€ de la Mairie de Charmes La Côte sera à déduire pour les Carpiניים  
→ tarif de la carte du foyer rural de Charmes 8€